

et ne va dans l'île du Prince-Edouard que durant le temps de la pêche.

M. DAVIES (I. P.-E.) : L'honorable ministre se trompe. Ils sont égaux. Tous deux vont à Boston vendre leur poisson, et ils demeurent dans l'île durant la saison de la pêche. M. Myrick a une propriété qui vaut dix fois celle de M. Churchill. Sa maison est dans l'île du Prince-Edouard où il demeure pendant la saison de la pêche.

Sir CHARLES TUPPER : Où demeure-t-il durant l'hiver ?

M. DAVIES (I. P.-E.) : J'allais le dire à l'honorable ministre ; lui ou son fils va à Boston suivre le commerce, et M. Churchill fait de même. Il n'y a pas de différence entre eux sous ce rapport. Maintenant, avant que ce crédit ne soit accepté, je vais dire à l'honorable ministre pourquoi il a payé cet argent, c'est pour tâcher d'acheter l'appui de M. Churchill. Trois semaines avant l'élection l'honorable ministre envoya ses agents pour promettre à M. Churchill qu'il serait payé s'il voulait donner son appui au gouvernement.

Sir CHARLES TUPPER : J'ai cru entendre dire à l'honorable député que M. Churchill était un homme d'une haute respectabilité.

M. DAVIES (I. P.-E.) : C'est cela.

Sir CHARLES TUPPER : Il n'est pas honnête s'il s'est laissé corrompre.

M. DAVIES (I. P.-E.) : Ai-je dit qu'il s'était laissé corrompre ? je ne le sais pas ; l'offre lui fut faite, et maintenant l'honorable ministre met cette offre à exécution.

M. SCARTH : Il l'a acceptée alors.

M. DAVIES (I. P.-E.) : Evidemment, il a accepté l'argent.

Sir JOHN A. MACDONALD : Le fait de le payer est, je suppose, un cas de corruption.

M. DAVIES (I. P.-E.) : L'honorable ministre parle de la corruption de M. Churchill. Ne pense-t-il qu'il a tort, de son côté, de se servir de l'argent public pour acheter les électeurs ; et ses amis rient et sont tous glorieux de la chose. Si le gouvernement a agi honnêtement dans cette affaire, s'il veut être juste, s'il lui reste une parcelle d'honnêteté, maintenant qu'il paie à M. Churchill l'argent qu'il lui refusa d'abord, il devrait payer M. Myrick qui est dans le même cas. Mais parce qu'il a fait une promesse à M. Churchill immédiatement avant l'élection pour obtenir son appui—

Sir JOHN A. MACDONALD : Je ne crois pas un mot de cela. L'honorable ministre nous fait un tableau de ce qu'il s'imagine.

M. DAVIES (I. P.-E.) : J'aimerais à savoir quand l'honorable ministre a consenti à payer cet argent, et à qui il a décidé de le donner.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je n'ai jamais consenti à le donner à qui que ce soit.

M. DAVIES (I. P.-E.) : Comment cela est-il venu dans les estimations ?

Sir JOHN A. MACDONALD : L'honorable député dit qu'il connaît parfaitement cette affaire, pourquoi ne nous dit-il pas cela, s'il le sait. Qui est allé à Charlottetown ? Qui l'a acheté.

M. DAVIES (I. P.-E.) : L'honorable ministre sait que je pourrais le dire.

Sir JOHN A. MACDONALD : L'honorable député dit qu'il le sait. Nie-t-il qu'il le sait ? Il le sait ou il ne le sait pas. S'il le sait, qu'il le dise.

M. DAVIES (I. P.-E.) : Je demande à l'honorable ministre comment ce crédit a-t-il été mis dans les estimations. L'honorable ministre sait—

Sir JOHN A. MACDONALD : Je ne sais pas.

M. DAVIES (I. P.-E.) : Il le sait parfaitement ; ce crédit n'a pu être mis dans les estimations sans qu'il en sache la raison.

M. HESSON : L'honorable député voulait que ces réclamations fussent payées auparavant.

M. DAVIES (I. P.-E.) : Certainement.

Sir JOHN A. MACDONALD : C'était justement avant l'élection.

M. DAVIES (I. P.-E.) : Non. L'honorable ministre sait que j'ai demandé le paiement de toutes les réclamations. J'ai dit que si l'on en payait, toutes celles faites dans les mêmes circonstances devaient être payées. Mais l'honorable premier désigna une classe d'hommes, disant qu'ils ne seraient pas payés parce qu'ils étaient citoyens américains, et n'avaient aucun droit légal. Il refusa de les payer. Dans la suite, M. Churchill suivant le conseil de quelques amis de l'honorable ministre devint sujet anglais dans le but d'être payé ; mais on lui dit qu'il ne pouvait pas recevoir l'argent et son chèque ne fut pas payé. C'était alors avant l'élection. On lui promit que s'il donnait son appui au gouvernement actuel, il serait payé.

Sir JOHN A. MACDONALD : Qui lui a promis cela ?

M. DAVIES (I. P.-E.) : Je ne sais pas, mais je sais que la promesse fut faite.

Sir JOHN A. MACDONALD : Comment le savez-vous ?

M. DAVIES (I. P.-E.) : Je le sais.

Sir JOHN A. MACDONALD : Plus l'honorable député va, plus il s'embrouille.

M. DAVIES (I. P.-E.) : C'est vrai. L'honorable ministre a trouvé le vrai mot, plus on cherche pire c'est.

Sir JOHN A. MACDONALD : Vous vous condamnez vous-même.

M. DAVIES (I. P.-E.) : C'est une transaction immorale de la pire espèce, et dont l'honorable ministre doit rougir s'il y a participé.

M. BOWELL : Quand a-t-il été naturalisé ?

M. DAVIES (I. P.-E.) : Je ne puis me rappeler le jour, ni le mois ni l'année ; il y a longtemps.

M. BOWELL : Y a-t-il deux ans ?

M. DAVIES (I. P.-E.) : C'est avant de recevoir son chèque, après que la Chambre eut voté l'argent.

M. PATERSON (Brant) : Quand le gouvernement a-t-il appris qu'il était devenu sujet anglais ?

M. MILLS (Bothwell) : Il est évident, d'après l'attitude prise par l'honorable député lorsque mon honorable ami présenta cette réclamation auparavant, que le principe émis par le gouvernement ne donnait aucun droit à M. Churchill par le fait qu'il devenait sujet anglais. L'opinion du premier ministre était que M. Churchill, M. Myrick et autres, de la part de qui l'honorable député soumettait des réclamations, étaient citoyens américains et n'avaient aucun droit à cet argent. Si ce principe était sage, le seul fait qu'un de ces messieurs devient sujet anglais ne lui donne pas des droits qu'il n'avait pas auparavant. L'honorable ministre sait cela.

Sir JOHN A. MACDONALD : Non, je ne le sais pas.

M. MILLS (Bothwell) : Et lorsque les chèques furent émis, après la naturalisation de ces messieurs, le gouvernement refusa avec raison de payer ces chèques, parce que, d'après le principe émis, le seul fait que M. Churchill était